

CAP AEPE* EN APPRENTISSAGE

*Accompagnant Éducatif Petite Enfance

L'UFA, Unité de Formation en Apprentissage du lycée Émilie de Rodat est rattachée au CFA « Aspect Occitanie ».



PROFIL ET QUALITÉS REQUISES

La formation au CAP AEPE est accessible aux jeunes âgés de **16 ans révolus** au début du parcours, et de moins de 30 ans lors de la signature du contrat d'apprentissage.

Il faut posséder au minimum un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP) ou un diplôme de niveau supérieur et avoir signé un contrat d'apprentissage. C'est une formation qui requiert **des compétences relationnelles** et des **qualités d'écoute** et **d'observation** ainsi qu'une **bonne condition physique**. Le projet professionnel doit être réfléchi et cohérent.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ayant une reconnaissance RQTH.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le recrutement s'effectue après avoir déposé une **demande de pré-inscription** auprès de la responsable de l'UFA (contact ci-contre), ainsi qu'un **dossier** contenant: *CV, lettre de motivation, bulletins scolaires et évaluations de stages.*

Si le dossier est retenu, un **entretien** est proposé pour confirmer le projet et valider le recrutement.

Contact

UFA Émilie de Rodat
25, avenue de Lombes
CS 13183
31027 TOULOUSE CEDEX 3

M^{me} ROUGÉ

 rouge@rodatt.fr

 06 29 35 85 50



Code RNCP: RNCP28048
Code diplôme: 50033205





APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de **l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.**

Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Le titulaire du CAP AEPE sera capable de réaliser :

Des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels en prenant en compte la dimension éthique.

Des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage.

Des activités de soins du quotidien pour répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et assurer sa sécurité.



SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

Organisation

Durée : 12 mois / 400h

1 jour (mercredi) en centre de formation et 4 jours en entreprise

4 semaines de regroupement en centre de formation dans l'année



Financement

Formation gratuite pour les apprentis

Formation financée par l'OCPO de l'employeur*

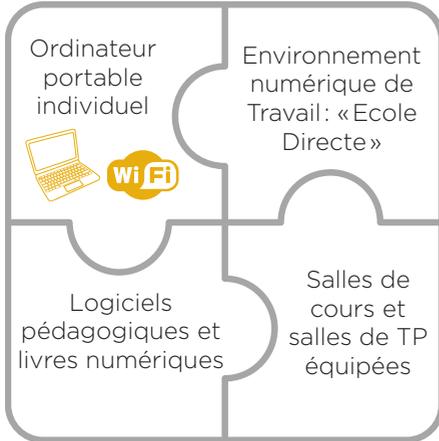
**Selon le niveau de prise en charge publié par France Compétences*



Les inscriptions ouvrent en janvier 2024.



Outils proposés



Méthodes pédagogiques

- Ateliers d'application en pratique professionnelle,
- Méthodes interactives à partir des expériences et des savoir-faire des apprenants,
- Mise en situation,
- Travaux de groupe,
- Incitation à l'entraide et à la bienveillance,
- Approche ludique avec l'utilisation de jeux pédagogiques,
- Méthodes créatives,
- Vidéo,
- Évaluation des compétences,
- Évaluations formatives.



STRUCTURES ACCUEILLANT LES APPRENTIS CAP AEPE

- Les crèches,
- Les écoles maternelles,
- Les organismes de garde à domicile.



ÉPREUVES DE VALIDATION DU CAP AEPE

Des épreuves de l'enseignement professionnel:

- EP1:** Accompagner le développement du jeune enfant - **CCF**
- EP2:** Exercer son activité en accueil collectif - **CCF**
- EP3:** Exercer son activité en accueil individuel - **CCF**

D'une épreuve d'enseignement général*:

Prévention - Santé - Environnement - **CCF**

**Les candidats bénéficiants d'un diplôme professionnel sont dispensés de cette épreuve.*

Précisions sur les modalités d'évaluation:

CCF: Contrôle en Cours de Formation: évaluation habilitée par le Rectorat
 En fin de formation: délivrance d'une attestation de formation et du diplôme du CAP AEPE





APRÈS LE CAP AEPE

Insertion professionnelle

Le CAP AEPE donne accès à une **diversité d'emplois** dénommés différemment selon les contextes. Exemples :

- Possibilité de se présenter au concours d'Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle.
- Agent d'animation dans les accueils collectifs de mineurs (ACM)
- Agent d'accompagnement à l'éducation en ACM ou en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)
 - Auxiliaire petite enfance ou assistant éducatif petite enfance en EAJE
- Garde d'enfants à domicile
- Assistant maternel

Poursuites de formations

Le titulaire du CAP AEPE peut choisir de continuer à se former pour préparer les diplômes suivants :

- Bac professionnel ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)
- Bac professionnel SAPAT (Services aux Personnes et Aux Territoires)
 - DE Aide-Soignant
 - DE Auxiliaire de Puériculture
- DE Accompagnant Éducatif et Social

DE: Diplôme d'État

Pour participer à un stage d'immersion, scannez le QR code



Résultats à l'examen

Pas de résultats, car nouveauté 2024.

BAC PROFESSIONNEL A.S.S.P.*

*Accompagnement, Soins et Services à la Personne



PROFIL ET QUALITÉS REQUISES

C'est une formation qui s'adresse **aux jeunes motivés par la relation d'aide à la personne** et intéressés par le secteur du soin et de l'accompagnement.

Elle nécessite **une bonne résistance physique et psychologique**, et requiert d'avoir des compétences relationnelles et des **qualités d'écoute et d'observation**.

L'assiduité, le dynamisme, la créativité et l'esprit d'équipe sont de solides atouts pour cette formation.



PLUSIEURS CURSUS SELON LE PROFIL DES ÉLÈVES

- Pour les collégiens de 3^{ème} générale ou « Prépa Pro »,
- Pour les lycéens de 2^{nde} générale, technologique ou professionnelle souhaitant se réorienter ou pour les titulaires d'un CAP ATMFC ou AEPE qui souhaitent bénéficier de l'intégralité de la formation.

**Entrée en 2^{nde}
professionnelle**

- Pour les lycéens de 2^{nde} générale, technologique ou professionnelle,
- Pour les lycéens titulaires d'un CAP ATMFC ou AEPE.

**Entrée en 1^{ère}
professionnelle
par le dispositif
« passerelle »**

- Pour les lycéens issus de 1^{ère} professionnelle ASSP.

**Poursuite en Terminale
ASSP en initial ou
en apprentissage**





APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

Le titulaire du bac professionnel ASSP exerce ses activités auprès de l'**enfant**, de l'**adolescent**, de la **personne adulte ou âgée**, de la **personne en situation de handicap**, présentant une dépendance temporaire ou permanente. Il travaille au sein d'établissements sanitaires et médico-sociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

Des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité

Des activités d'éducation à la santé

Le titulaire du Bac professionnel ASSP sera capable de réaliser :

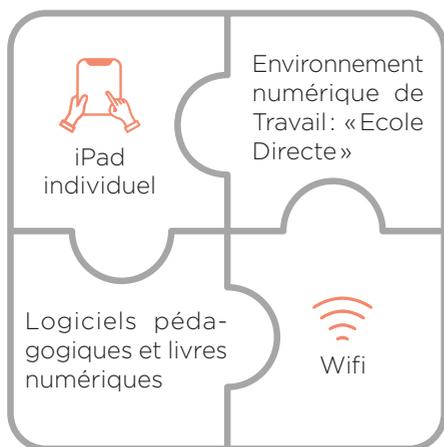
Des activités d'aide aux actes de la vie quotidienne et au maintien de la vie sociale

Des activités liées au travail en équipe

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'une **approche globale et individualisée de la personne** et en étroite **collaboration avec les professionnels** de santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.



Outils proposés



Méthodes pédagogiques

- Méthodes interactives à partir des expériences et des savoir-faire des apprenants,
- Mises en situation,
- Ateliers d'application en pratique professionnelle,
- Travaux de groupe,
- Approches ludiques avec l'utilisation de jeux pédagogiques,
- Méthodes créatives,
- Incitation à l'entraide et à la bienveillance,
- Mise en place d'évaluations formatives et d'évaluations des compétences.





CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement professionnel :

- Sciences Médico-Sociales
- Biologie - physiopathologie
- Microbiologie
- Nutrition
- Techniques professionnelles
- Économie-gestion
- PSE (Prévention-Santé-Environnement)

Les PFMP: Périodes de Formation en Milieu professionnel :

- 2 périodes de 3 semaines en Seconde
- 2 périodes de 4 semaines en Première
- 1 période de 6 semaines obligatoire en Terminale et une période complémentaire pour les élèves qui ont un projet d'insertion professionnelle.



NOUVEAUTÉ 2024



ÉPREUVES DU BAC PROFESSIONNEL ASSP

Des épreuves professionnelles :

- E.2:** Conception d'action(s) d'éducation à la santé - **EP**
- E.31:** Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée - **CCF**
- E.32:** Soins d'hygiène, de confort et de sécurité - **CCF**
- E.33:** Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle - **CCF**
- E.34:** Économie-gestion - **EP**
- E.35:** Prévention-Santé-Environnement - **EP**

Des épreuves d'enseignement général :

- E.11:** Mathématiques - **CCF**
- E.12:** Physique-Chimie - **CCF**
- E.4:** Langue vivante: Anglais - **CCF**
- E.51:** Français - **EP**
- E.52:** Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique - **EP**
- E.6:** Arts appliqués et culture artistique - **CCF**
- E.7:** EPS - **CCF**

Enseignements transversaux

- Co-intervention
- Accompagnement renforcé

L'enseignement général :

- Lettres-Histoire / Géographie / Éducation Morale et Civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante (Anglais)
- Arts appliqués
- EPS

Gratification des PFMP

50€/semaine en Seconde
75€/semaine en Première
100€/semaine en Terminale

Précisions sur les modalités d'évaluation :

CCF : Contrôle en Cours de Formation : évaluation réalisée soit en cours de PFMP soit au lycée.
EP : Épreuves ponctuelles en examen terminal.





LES « PLUS » DE NOTRE FORMATION



**Voyage CCF
« Raquettes »
en Terminale**

Les projets

**Les sorties
culturelles
(musées,
cinéma)**



PISTES D'ORIENTATION APRÈS LE BAC PROFESSIONNEL ASSP

Insertion professionnelle

Le bac professionnel ASSP donne accès à une **diversité d'emplois identifiés sous les terminologies** suivantes :

- Assistant ou assistante en soins et en santé communautaire
- Accompagnant ou accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap
- Maître ou maîtresse de maison, gouvernant ou gouvernante
- Responsable d'hébergement
- Responsable de petites unités en domicile collectif
 - Intervenant ou intervenante en structures d'accueil de la petite enfance
 - Assistant ou assistante de responsable de secteur
- Accueillant familial ou accueillante familiale

Poursuites d'études

Le bac professionnel ASSP permet d'accéder à des **poursuite d'études ou de formation** pour préparer les diplômes suivants :

- DE d'Aide-soignant*
- DE d'Auxiliaire de Puériculture*
- DE d'Accompagnant Éducatif et Social (AES)*
- DE de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
 - DE de Moniteur-Éducateur
 - BP de Préparateur en pharmacie
 - BP JEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- BTS Économie Sociale Familiale (ESF)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- DE d'Infirmier
- DE d'Éducateur de Jeunes Enfants; DE d'Éducateur Spécialisé, DE d'Assistant de Service Social

DE: Diplôme d'État
BP: Brevet professionnel



*Équivalences de diplôme pour les titulaires du BAC ASSP :

- DE d'Aide-soignant: dispense de 4 blocs sur les 5 de la formation.
- DE d'Auxiliaire de Puériculture: dispense de 3 blocs sur les 5 de la formation.
- DE d'Accompagnant Éducatif et Social: dispense de 2 blocs sur les 5 de la formation.

**Pour participer
à un stage
d'immersion,
scannez le
QR code**

